

Informations coronavirus



La situation sanitaire continue de se dégrader en France et l'état d'urgence sanitaire a été rétabli sur la totalité du territoire.

La préfecture de la Haute-Garonne a publié un nouvel arrêté valable à compter du 17 octobre, que vous pouvez consulter [ICI](#).

La carte ci-dessous précise les communes concernées par le couvre-feu ou les mesures spécifiques à l'état d'urgence sanitaire.

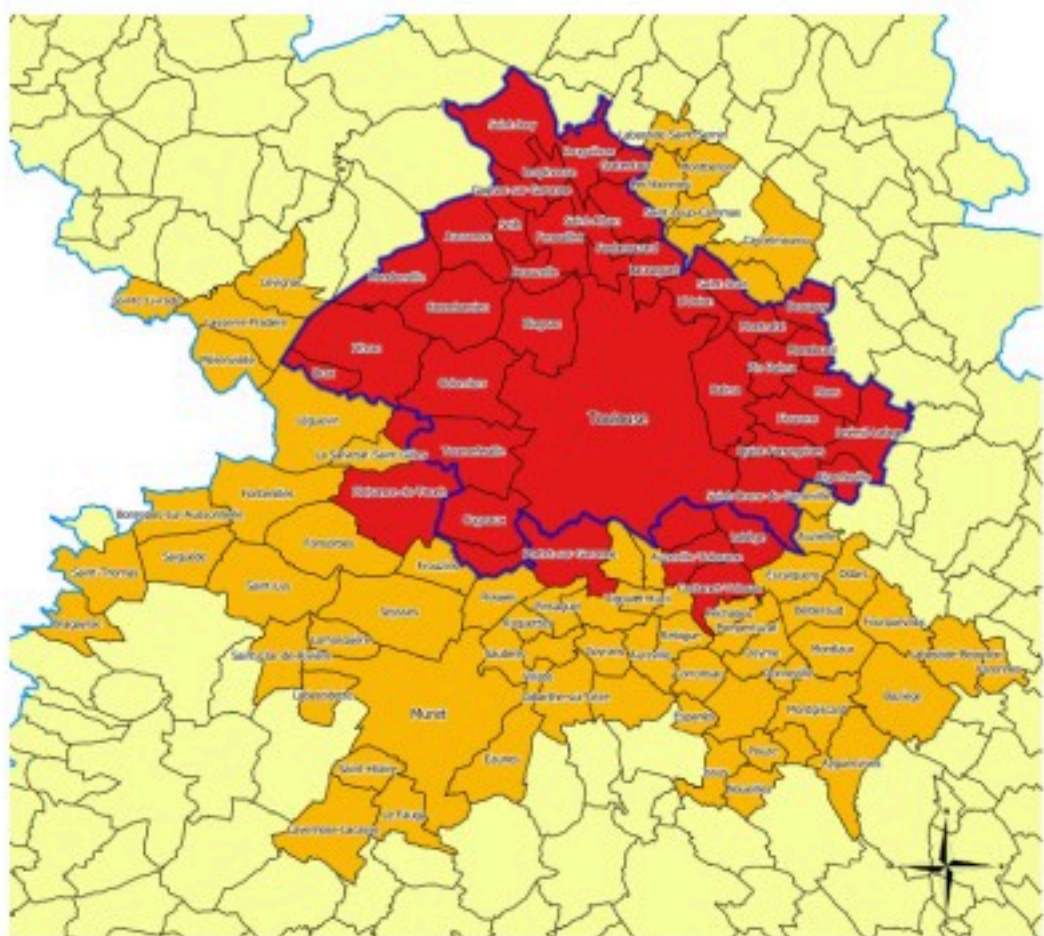
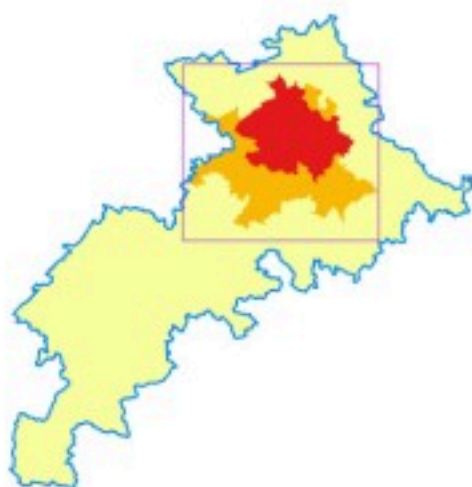


Direction Départementale des Territoires
de la Haute-Garonne
Circonscription-Etat A
2 Bd Armand Dupuy BP 10 001
31004 Toulouse Cedex 9

ZONAGE LOCAL EN HAUTE-GARONNE ETAT D'URGENCE SANITAIRE

Toulouse Métropole

- ZONE DE COUVRE-FEU
- MESURES SPECIFIQUES A L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE
- ETAT D'URGENCE SANITAIRE



Enfin, pour consulter les toutes dernières informations de la préfecture de Haute-Garonne liées au Covid-19, [c'est ici](#).